

CO.P.R.A. 184

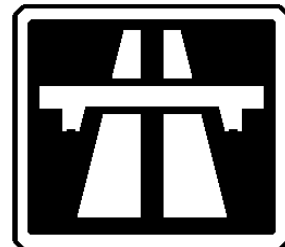
Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex

<http://www.copra184.org> contact@copra184.org

<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>

<https://twitter.com/copra184>



CONTRIBUTION à la PRÉPARATION

du

DÉBAT NATIONAL

CAHIERS de DOLÉANCES



Fait le 12 Janvier 2019

Christiane PARAVY

Présidente du CO.P.R.A. 184

Contribution de 4 pages numérotée de 1 à 4

Au nom du Collectif CO.P.R.A 184

Préambule :

Depuis plusieurs années, les **COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES et MÉDICALES, nationales et internationales**, s'accordent à dénoncer les **CONSÉQUENCES NÉGATIVES et IRRÉVERSIBLES de la POLLUTION de L'AIR sur LA SANTÉ** (dus, entre autres, à la circulation routière).

Le projet A104 de « Prolongement de la Francilienne », à travers nos villes, dans le Val d'Oise et les Yvelines (Dont le flux de circulation est estimé à 120 000 véhicules par jour, soit un flux qui serait doublé par rapport à la situation actuelle) est donc une **MENACE INACCEPTABLE, DIRECTE et AVÉRÉE sur la SANTÉ**, pour l'ensemble des habitants de la zone, soit **plus de 300 000 personnes**.

IL est donc **FONDAMENTAL et URGENT** que les **AUTORITÉS** comprennent la nécessité de la mise en place de **transports plus respectueux de la santé des habitants et de leur cadre de vie** et **AGISSENT** donc en conséquence.

Contribution :

Voici les 4 points qui nous paraissent prioritaires, dans le cadre des réflexions de notre collectif :

1- DÉVELOPPER les TRANSPORTS en COMMUN, à travers les deux départements des Yvelines et du Val d'Oise, et tout particulièrement la « **Liaison ferrée Tram 13 express** » (ex TGO) de Cergy à Versailles et Massy, dont la direction générale est en moyenne « nord-sud ».

Actuellement, cette liaison (qui reprend l'ancienne ligne de la « Grande Ceinture Ouest ») n'a été réouverte à la circulation des voyageurs qu'entre Saint-Germain-en-Laye et Noisy-le-Roi. Les travaux vont se poursuivre, vers le sud, jusqu'à Saint-Cyr-l'Ecole. Vers le nord, la liaison entre Saint-Germain et Poissy, puis vers Achères devrait être en travaux, entre 2021 et 2026, selon les prévisions.

Cependant, la poursuite vers Cergy, au nord, et vers Versailles-Massy-Saint-Quentin-en-Yvelines, au sud, n'est pas encore envisagée, à ce jour, ce qui est très regrettable car **cet axe ferré est absolument indispensable étant donné qu'il permettrait de diminuer considérablement la circulation sur certains axes routiers qui lui sont parallèles. C'est vraiment une PRIORITÉ, dans notre secteur.**

2- Améliorer la RN184, de l'échangeur avec l'A15 jusqu'au carrefour avec la RD190, à l'entrée nord de Saint-Germain-en-Laye.

Des travaux de rénovation n'ont jamais été faits, depuis plus de 30 ans, sur cette route nationale et des améliorations sont donc nécessaires :

- Suppression de certains feux routiers et dénivellation des carrefours, afin de fluidifier la circulation et de diminuer les nuisances vis-à-vis des riverains.
- Suppression des goulets d'étranglement.
- Amélioration de la protection et de la sécurité des riverains.
- Mise en place d'un **échangeur entre la RN184 et l'A14 à l'entrée de Saint-Germain-en-Laye**. Cet échangeur permettrait de diminuer les embouteillages à l'entrée nord de la ville et de limiter considérablement la circulation de transit.

3- METTRE TOUT en ŒUVRE POUR DÉVELOPPER le REPORT MODAL FLUVIAL et FERRÉ car le « TOUT ROUTIER » est à PROSCRIRE étant donné qu'il est en train d'ASPHYXIER NOTRE RÉGION.

4-ANNULER le « TRACÉ VERT » du PROJET A104 de « PROLONGEMENT de la FRANCILIENNE », entre Méry-sur-Oise (Val d'Oise) et Orgeval (Yvelines).

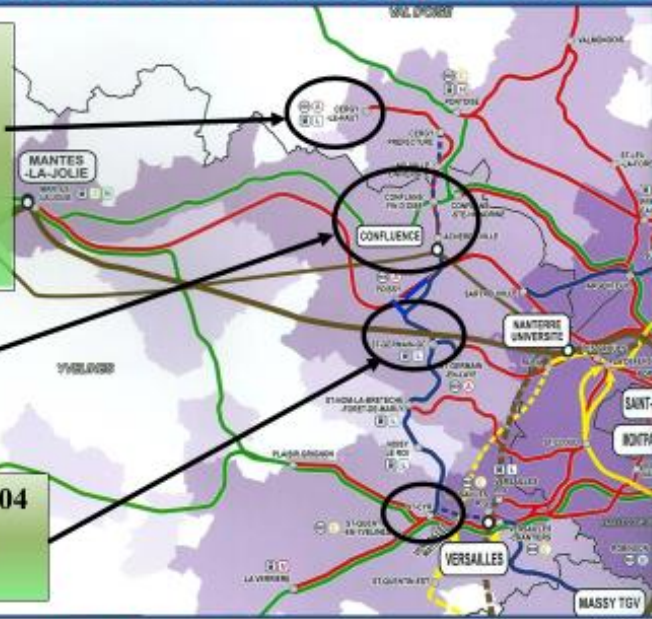
Développement des transports en commun : la clef de la réussite

Une ligne de train qui reprend le tracé de la A104 : Beaucoup plus EFFICACE !

La Tangentielle Ouest ou « TGO » (tracé bleu sur cette carte de Cergy à Massy) devenue « Tram 13 express » répond tout à fait aux besoins de déplacements des habitants de la zone qui, matin et soir, se rendent à leur travail de banlieue à banlieue.

Interconnexion avec tracé perpendiculaire aux radiales ferrées : ce qui manque grandement à ce jour.

Une mise en service qui précède l'A104 et justifie donc l'ajournement de ce projet autoroutier.



Le Tram 13 express d'Achères-ville à Saint-Cyr-l'Ecole c'est seulement : 550 millions d'euros pour 29 km et de 35 000 à 40 000 voyageurs par jour soit environ 10 millions de passagers transportés par an.

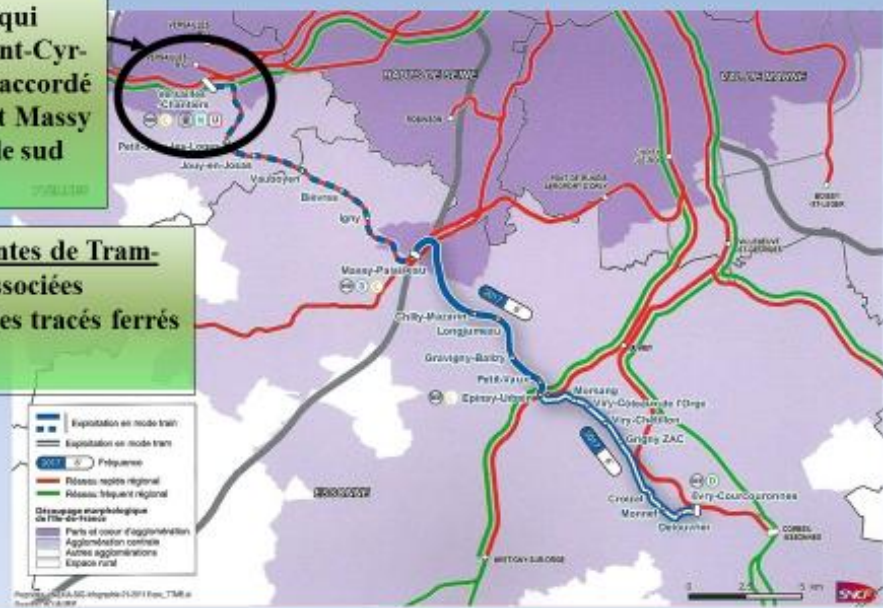
Cf. site internet 2018 du dossier « Tram 13 express » : <http://www.tram13-express.fr/>

Développement des transports en commun: la clef de la réussite

Une ligne de train qui reprend le tracé de l'A104 : Beaucoup plus efficace !

Le Tram 13 Express (qui arrivera bientôt à Saint-Cyr-l'Ecole) devrait être raccordé très vite à Versailles et Massy pour descendre dans le sud de l'Ile de France.

Des solutions innovantes de Tram-Train peuvent être associées avantageusement à des tracés ferrés plus lourds.

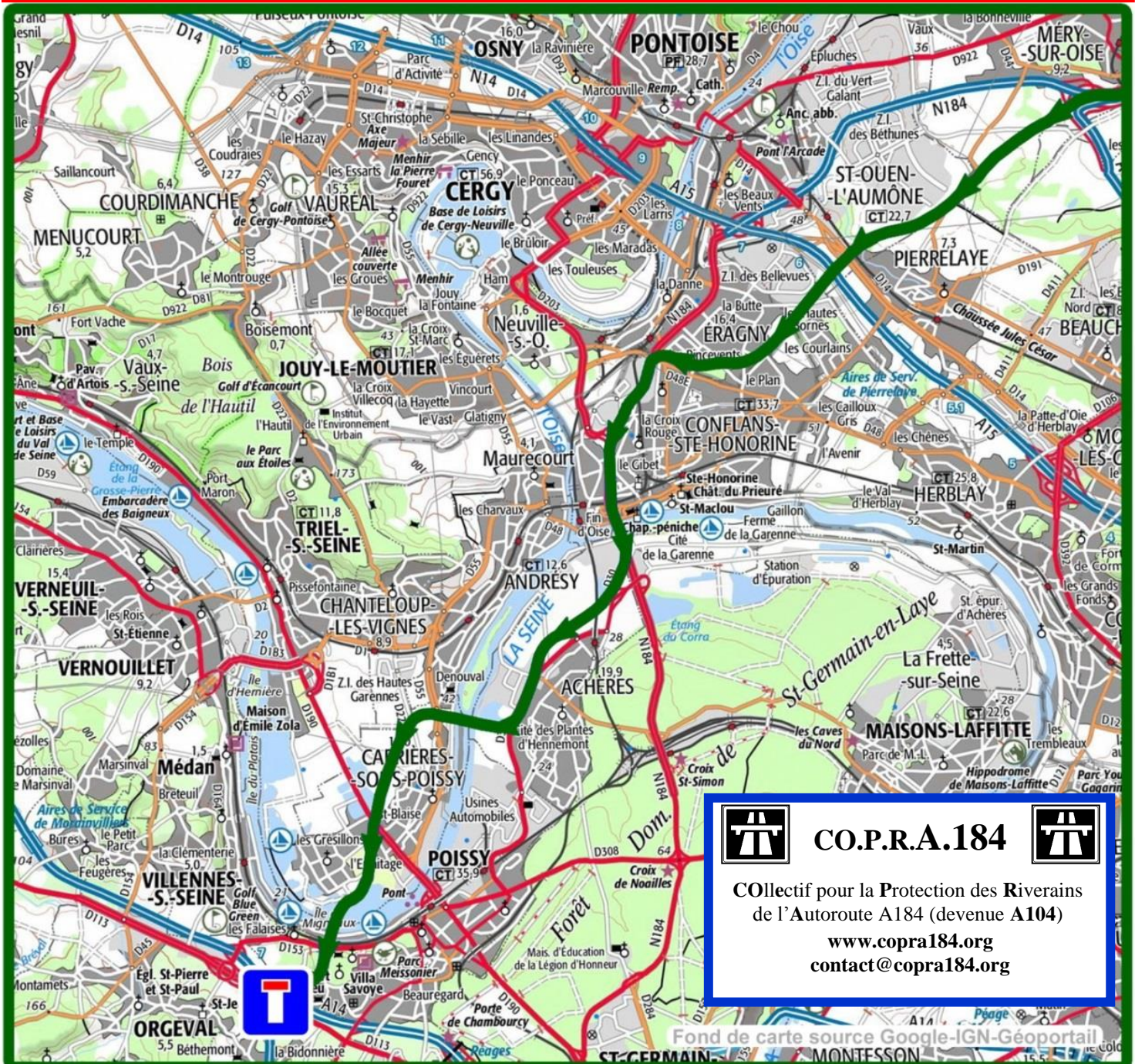


Un type d'infrastructure de transport économiquement avantageux et très efficace en ce qui concerne le nombre de voyageurs !

PROJET A104 de « Prolongement de la Francilienne »

« Tracé vert » choisi par l'Etat en 2006

à l'issue du débat public



DÉSASTRE annoncé du « Tracé vert A104 » de Méry-sur-Oise à Orgeval

22 km // **2 fois 3 voies** // **120 000 véh. par jour dont 20 % de poids lourds** // **3 franchissements** de Seine pour passer de la rive droite à la rive gauche // **16 communes impactées** // **Arrivée en cul de sac à Orgeval** sur échangeur de 55 ha (4 fois Rocquencourt) avec 330 000 véh/j attendus dans cette nasse // **Passage en pleines zones urbanisées touchant 300 000 habitants (Val d'Oise et Yvelines).**

ABERRATION ENVIRONNEMENTALE :

Des « poumons verts » détruits // Un double viaduc aérien à 2 fois 3 voies enjambant une île avec nombreuses habitations et un parc naturel avec zones de loisirs, de promenade et maisons de WE // Augmentation du taux de CO₂ de plus de 28% (cf. dossier du maître d'ouvrage).

ABERRATION SANITAIRE :

RISQUES SANITAIRES GRAVES encourus par les populations impactées (écoles, lieux publics, habitations, stades, circuits sportifs ...) à cause de la pollution atmosphérique (NO_x / PM 2,5 / COV...) et du bruit engendrés par une telle infrastructure.